

## **Période d'embargo 15.11.2024, 10.00**

### **Conférence de presse Berne, 15.11.2024, 10.00**

#### **« LA DÉCHARGE NUCLÉAIRE DEVANT LE PEUPLE ! »**

##### ***Arguments***

Le 19 novembre 2024, la Nagra déposera une demande d'autorisation générale pour le dépôt géologique d'une décharge nucléaire en profondeur. Conformément à l'article 48, alinéa 4, de la loi sur l'énergie nucléaire, la décision de l'Assemblée fédérale concernant l'approbation de cette autorisation générale n'est soumise qu'à un référendum facultatif. Cela n'est pas suffisant !

Le peuple suisse doit pouvoir se prononcer directement dans les urnes sur un projet aux implications s'étendant sur un million d'années. Si nous en arrivons à voter sur des questions comme celle des cornes des vaches; il est donc d'autant plus essentiel de voter lorsqu'il s'agit de l'implantation d'une décharge de matériaux nucléaires hautement toxiques et radioactifs, située au cœur d'une agglomération, sous la trajectoire d'approche d'un aéroport international, à proximité immédiate d'un grand fleuve et de la frontière nationale.

Une décharge de déchets radioactifs est un danger pour les générations futures, aussi bien pour les individus que pour l'environnement. Un million d'années représente un nombre impressionnant de 30 000 générations de personnes. Qui peut assumer une si grande responsabilité sur cette immense période? « Enterrer et oublier » n'est pas la réponse à ce défi colossal !

Le manque de fiabilité des processus est un risque pour la sécurité à long terme. La Nagra, en tant que cheffe de projet, définit elle-même les critères d'abandon, sans prévoir de plan B ni d'options de sortie. Dans ce cas, des alternatives sont indispensables en cas d'annulation du projet.

Nous constatons qu'il n'y a pas de réponses aux questions fondamentales :

Pourquoi l'installation de surface est-elle située à proximité d'une zone de faille géologique ?

Pourquoi le dépôt a-t-il été construit au cœur d'une région où de nombreuses sondes de chaleur sont installées?

Pourquoi la Nagra provoque-t-elle un conflit de ressources en enterrant les déchets précisément dans une région de Suisse où l'énergie géothermique est la plus importante ?

Qu'arrive-t-il aux eaux souterraines lorsque après 10 000 ans, la matière toxique et radioactive commence à se diffuser à la surface?

De plus, la loi exige une facilité d'accès pour garantir la récupération des déchets, or cette condition n'est pas assurée. Il est impossible à prouver que les déchets nucléaires pourront être ramenés à la surface après des milliers d'années en cas de nécessité, notamment dans une roche argileuse parcourue par des centaines de tunnels.

Avec la création de ce dépôt de déchets nucléaires, nous n'apportons aucune solution pour les générations futures, au contraire, nous en créons de nouveaux.

C'est pourquoi nous exigeons de poursuivre la recherche de vraies solutions : Pensons à l'avenir ensemble ! Protégeons les individus et l'environnement, gardons ces déchets et trouvons des solutions au lieu d'investir des milliards de CHF pour une décharge vouée à fuir, transformant le site en un immense cas d'assainissement.

LA DISCUSSION DOIT AVOIR LIEU DANS TOUTE LA SUISSE. UNE SIMPLE DÉCISION PARLEMENTAIRE NE SUFFIT PAS ! A LA VUE DE L'AMPLEUR DE CE PROJET, LE PEUPLE SUISSE DOIT POUVOIR EXERCER SA RESPONSABILITE PAR LE BIAIS D'UNE VOTATION.

## **La parole compte**

### **EN SUISSE, UNE DÉCISION QUI AURA UN IMPACT D' 1 MILLION D'ANNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE SOUMISE A UNE VOTATION POPULAIRE**

Mardi prochain, le 19 novembre 2024, la Nagra déposera une demande d'autorisation générale pour un dépôt géologique nucléaire en Suisse. Conformément à l'article 48, alinéa 4, de la loi sur l'énergie nucléaire, la décision de l'Assemblée fédérale sur l'approbation de cette autorisation générale sera uniquement soumise à un référendum facultatif. **Nous allons tout faire pour que le peuple suisse puisse s'exprimer par le biais des urnes.**

**LA POPULATION DOIT IMPÉRATIVEMENT POUVOIR SE PRONONCER SUR UN PROJET DE CETTE AMPLEUR. SI NOUS EN ARRIVONS À VOTER SUR DES QUESTIONS COMME CELLE DES CORNES DES VACHES, DANS QUELLE MESURE EST-IL PLUS IMPORTANT DE VOTER SUR UNE DÉCHARGE DE MATÉRIAU NUCLÉAIRES HAUTEMENT TOXIQUES ET HAUTEMENT RADIOACTIFS DURANT UN MILLION D'ANNÉES, ET CECI AU MILIEU D'UNE AGGLOMÉRATION, SOUS LA TRAJECTOIRE D'ACCÈS D'UN AÉROPORT INTERNATIONAL, À PROXIMITÉ IMMÉDIATE D'UN GRAND FLEUVE ET PROCHE DE LA FRONTIÈRE NATIONALE.**

La seule certitude, c'est l'incertitude. Selon l'Inspection Fédérale de la Sécurité Nucléaire IFSN, il n'est pas possible de confiner la totalité des substances radioactives sur de très longues périodes. Un dépôt doit durer 1 million d'années, cependant les calculs de la Nagra montrent que les matériaux toxiques et radioactifs se diffusent à la surface de la terre après seulement 10'000 ans. C'est irresponsable !

La construction d'une décharge radioactive hautement toxique est un concept dépassé, appartenant du siècle dernier. Dans ce graphique, vous pouvez voir comment la matière

hautement toxique et hautement radioactive commence à se diffuser à la surface de la terre après 10 000 ans. Kölliken et de nombreuses autres décharges ont causé de problèmes similaires. Mais aucune de ces décharges existantes n'aurait un impact aussi grave que celle proposée.

La Nagra minimise le danger. Même de petites quantités d'une substance radioactive entraînent des dommages génétiques, des cancers, etc. Le matériau est particulièrement incompatible avec toute forme de vie. Par conséquent, ces déchets doivent être conservés à l'écart de la biosphère pendant 1 million d'années ! .... Ce que l'IFSN déclare comme n'étant pas possible.

**Les exploitants Suisses des centrales nucléaires essaient évidemment de se débarrasser de leurs déchets de manière simple en les «enfouissant et oubliant», ceci aux frais du grand public. Nous disons : NON, PAS COMME ÇA ! Retour du projet à l'expéditeur. Parce qu'une fois le matériel enfoui, ce sera au gouvernement fédéral, donc à nous tous, d'assumer le risque et financer les dégâts.**

**Une décharge de déchets radioactifs est un danger pour les générations futures, pour les personnes et pour l'environnement.**

**Karin Joss, Bodo Schröder** : Nous nous adressons à vous en tant que coprésidents de l'association LoTi, dont le siège se trouve dans la commune planifiée de Stadel, dans l'Unterland zurichois. Le nom signifie « Nördlich Lägern without a repository ». Le terme « Nördlich Lägern » n'existe pas depuis longtemps ; il a été créé pour le site du dépôt.

Nous nous occupons des effets écologiques, sanitaires, d'aménagement du territoire et sociaux d'un tel camp pour la région et nous pensons également bien au-delà de la région.

La semaine prochaine, la Nagra a l'intention de soumettre la demande d'autorisation générale au gouvernement fédéral pour la construction d'un dépôt à Stadel. C'est un moment historique, bien que peu réjouissant dans l'ensemble du processus, et c'est pour cette raison que nous sommes ici ! - pour de nombreuses personnes de Stadel et des environs qui sont directement touchées. Nous voulons qu'ils soient entendus.

Un problème national doit être résolu localement. Une commune rurale zurichoise, proche de zones densément peuplées, proche de l'aéroport de Zurich et du lieu du crash d'Alitalia en 1990, proche du Rhin et proche de l'Allemagne, doit supporter un lourd fardeau pour toute la Suisse. Cependant, Stadel n'a pratiquement rien à dire sur le dépôt des déchets nucléaires.

Les rayonnements radioactifs, c'est-à-dire ionisants, causent des dommages aux organismes vivants, tels que des modifications du matériel génétique, des troubles du développement ou des maladies telles que le cancer.

Le dépôt doit être construit pour un million d'années. D'ici là, le rayonnement des déchets est un danger. Cela affecte un nombre inimaginable de 30 000 générations de personnes. Qui peut assumer une si grande responsabilité ? Ou bien la devise n'est-elle pas plutôt « enterrer et oublier » ou « après nous le déluge » ?

Nous ne pouvons pas accepter l'argument selon lequel tout dommage ne nous affecterait pas, car il se produit beaucoup plus tard. Une génération – je l'appelle l' « actuelle » et non la « nôtre » – laisse un héritage à des milliards de personnes et les endeuillés ne peuvent pas refuser cet héritage. Les personnes futures ne pourront pas non plus tenter de poursuites ou réclamer des dommages et intérêts contre les auteurs.

Il n'est pas possible de s'assurer que toutes les générations futures connaîtront l'existence de ce dépôt. Des événements de toute nature peuvent entraîner l'interruption du partage d'informations.

Il n'y a aucune garantie que la géologie du sous-sol restera silencieuse aussi longtemps. Qu'aucune radioactivité ne s'échappe. Que ni le sol ni l'eau ne soient contaminés. Le risque extrême devient un compagnon sur le long terme.

Même si les gens connaissent le danger des radiations, ils ne peuvent jamais y échapper complètement. Notre terre entière est un système. Tout est lié – en termes de lieu et de temps.

Nous voyons un certain nombre de contradictions. Nördlich Lägern a été retiré de l'inventaire des sites possibles en 2015 en raison de son inaptitude, puis réintégré et même sélectionné comme le meilleur site de Suisse en 2022. L'Allemagne considère que les emplacements du côté allemand de la frontière ne conviennent pas, tandis que la

Suisse veut construire de son côté. Comment est-ce possible ? De telles contradictions doivent être clarifiées scientifiquement et de manière transparente. Jusqu'à présent, les réponses ne nous suffisent pas.

Il convient de mentionner que c'est certainement un avantage pour le processus que la résistance dans la région de Stadel ait été jusqu'à présent la plus faible par rapport à d'autres endroits potentiels. Nous ne suggérons pas qu'il s'agissait d'un critère de sélection, mais cela facilite certainement les choses.

Pour trouver un emplacement, il fallait d'abord ébranler la démocratie. Parce qu'il fallait s'attendre à ce que chaque région qui pouvait décider elle-même ne veuille pas avoir un dépôt de déchets nucléaires sur son sol.

On entend souvent dire que les gens n'ont que des peurs et qu'il faut les dissiper avec une meilleure éducation et des arguments. Cela signifie ne pas les prendre au sérieux. Il n'y a pas besoin de thérapeutes, mais de transparence et d'honnêteté en ce qui concerne le risque. Les craintes sont parfois justifiées. Cela nécessite des discussions et les plus grands efforts pour trouver de meilleures solutions.

Nous sommes dans un dilemme. Actuellement, les solutions dont nous disposons présentent toutes des inconvénients majeurs. Maintenant, vous pouvez soit mettre en œuvre rapidement la variante la moins défavorable (enterrer et oublier), soit prendre votre temps. 10 ans, c'est long dans une vie humaine. En termes de radioactivité, cependant, c'est très peu : 10 ans représentent un millième de pour cent d'un million d'années. Nous pouvons certainement prendre quelques décennies de plus. De plus, nous devrions avoir terminé la sortie du nucléaire et savoir exactement combien de déchets ont été produits.

### **Le manque de fiabilité des processus est un risque pour la sécurité à long terme**

**Thomas Feer :** Je m'adresse à vous en tant que membre du conseil d'administration de KLAR ! Suisse. KLAR! signifie « Pas de vie avec des risques nucléaires ». Je travaille depuis de nombreuses années sur les questions de sécurité dans le cadre de la participation régionale du nord-est de Zurich et je suis membre du Forum technique pour la sécurité, dirigé par l'IFSN.

La construction et l'exploitation d'un dépôt est un projet du millénaire. Il doit répondre à un grand nombre d'exigences pour être accepté et est considéré comme un projet complexe. Pour la première fois depuis des décennies, après plusieurs projets échoués, la Suisse commence à mettre en place un dépôt. Le cas de Wellenberg est à lui seul un exemple de la rapidité avec laquelle un projet est classé comme inadapté et où un plan B serait extrêmement utile.

À l'heure actuelle, ni la Nagra, ni l'IFSN, ni la politique ne disposent d'un plan B en cas d'échec du concept de dépôt pour des raisons encore inconnues. Pour que ce mégaprojet de plusieurs milliards de francs suisses réponde aux attentes en termes de sécurité à long terme, nous exigeons une planification délibérée en termes de sécurité des processus. La sécurité des processus englobe les activités de construction et d'exploitation, ainsi que leurs décisions, leurs risques et leurs opportunités. Pour un dépôt, il est particulièrement important d'assurer un bon équilibre des pouvoirs, la transparence, le transfert de connaissances et la sécurité à long terme.

Dans la théorie politique moderne, les freins et contrepoids sont là pour s'assurer que le pouvoir est partagé et contrôlé. Appliquée au dépôt, elle nécessite un réalisateur (NAGRA) et un organisme de contrôle (IFSN). En tant qu'autorité de surveillance, l'IFSN doit disposer de pouvoirs suffisants pour pouvoir ordonner un arrêt en cas de non-respect imminent de l'objectif de sécurité à long terme. Si les politiciens refusent à l'autorité de surveillance les fonds nécessaires et rapprochent trop l'IFSN et la NAGRA, comme cela a été le cas par le passé, il n'y a pas de véritable contrôle et la mise en œuvre pose un problème de confiance.

La transparence des processus de stockage est essentielle au transfert des connaissances aux générations futures. La transparence comprend des critères de résiliation clairs, un plan B et des options de sortie. Des alternatives sont nécessaires dans le cas où le projet doit être annulé. Ceux-ci doivent être spécifiés par l'autorité de tutelle et non par les exécutés eux-mêmes. Les autorités doivent intervenir dans le processus en temps utile. Le concept actuel du projet est incomplet et trop risqué à cet égard.

## **Il n'y a pas de réponses aux questions fondamentales**

**Harald Jenny**, responsable du groupe d'accompagnement indépendant de la décharge en profondeur : Le Plan sectoriel pour la décharge nucléaire suit une feuille de route politique et ne prend pas en compte les risques non résolus. Le choix du lieu a été effectué avant que des questions essentielles n'aient trouvé de réponses. Plus nous avançons dans le projet, plus les interrogations grandissent.

- Pourquoi l'accès à la décharge devrait-il être construit à Stadel, à proximité d'une faille tectonique ? Tout le monde sait que de telles perturbations présentent un risque. D'un point de vue géologique, le choix de l'emplacement de l'installation de surface est malavisé et irréalisable.
- Pourquoi le dépôt est-il construit dans une région où il y a beaucoup de sondes de chaleur ? Nördlich Lägern est parsemé de sondes géothermiques jusqu'à une profondeur de 400 m. Il existe un risque de court-circuit entre un dépôt géologique et la surface de la terre.
- Pourquoi la Nagra a-t-elle eu l'idée d'enfouir les déchets dans la région de Suisse où l'énergie géothermique est la plus importante ? Le conflit des ressources est inévitable, car l'énergie géothermique est l'une des sources d'énergie les plus importantes depuis des milliers d'années.
- La NAGRA a-t-elle fourni des informations ouvertes et honnêtes sur le danger lié aux eaux souterraines ? L'argile à Opalinus n'a que 100 mètres d'épaisseur dans la zone prévue et est entourée d'eau au-dessus et en dessous. La Nagra a calculé elle-même que les matières toxiques et radioactives du dépôt se diffusent à la surface à partir de 10 000 ans. Voulons-nous vraiment devoir détecter un jour des traces de plutonium et d'autres matériaux toxiques et radioactifs dans l'eau thermale de Zurzach ?



- Comment la Nagra envisage-t-elle de travailler alors que le dépôt géologique est sous la pression d'une colonne d'eau de 800 m de haut ? Cela pose un défi constant et une menace pour l'infiltration d'eau et la noyade du camp pendant la construction, la mise en place et la surveillance.

Quiconque aborde avec un esprit ouvert le projet que la Nagra veut maintenant soumettre à l'examen ne peut éviter de douter sérieusement de la faisabilité du projet tel que prévu.

### **La récupérabilité n'est pas garantie**

**Martina Munz**, Conseillère Nationale PS : Dans son rapport de 2000 pour le DETEC, le groupe d'experts EKRA a déclaré : « Les exigences sociales en matière de stockage des déchets sont basées sur le principe de réversibilité. » À l'époque, il a été reconnu que le stockage à long terme dans un dépôt était trop myope. Entre-temps, la promesse de réversibilité a été envisagée dans tous les programmes de dépôts dans le monde.

En 2003, la récupération a été inscrite dans la loi sur l'énergie nucléaire (KE) art. 37, lettre b. L'autorisation d'exploitation ne peut être délivrée que si la récupération des déchets radioactifs est possible sans grand effort jusqu'à ce qu'ils soient scellés. La Nagra a alors adapté sa formulation. Au lieu d'un dépôt de déchets nucléaires, on parle d'un dépôt géologique profond.

Quels sont les points faibles ?

1. Le plus grand risque : l'infiltration d'eau

L'argile à Opalinus en tant que roche tendre a tendance à être malléable. En cas d'intrusion d'eau, une soupe grasse se forme à 800 m sous terre. Comment les centaines de conteneurs de 20 tonnes vont-ils être remontés à la surface ? Les difficultés de récupération des déchets de faible et moyenne activité sont actuellement démontrées par l'exemple du dépôt expérimental allemand Asse II.

2. Que se passe-t-il si les conteneurs fuient prématurément ?

Il faudrait dégager tout le sous-sol pour éloigner la radioactivité et les substances chimiotoxiques de la biosphère. Mais : où mettre le matériau contaminé ? Vers un nouveau dépôt ? Où ? Et qui devrait vouloir cela ? Et qui va le payer ?

3. La récupération n'est pas économiquement viable !

L'expérience acquise dans le cadre de projets d'assainissement et de réapprovisionnement confirme que la réversibilité entraîne des conséquences financières massives. Un facteur de 100 et plus est courant sur une base spécifique à la propriété et ajusté en fonction de l'inflation. Qui paiera un jour de tels milliards pour nos déchets nucléaires ? Ce n'est certainement pas ce que l'on entend par récupération « sans grand effort ».

La Nagra n'a pas encore fourni de preuve pratique de la possibilité de les récupérer. Le concept manque de crédibilité et de confiance. Il y a un risque que la population et les générations futures doivent vivre avec un héritage toxique. Sans que le matériel puisse être récupéré.

L'autorisation d'exploitation de la décharge de déchets toxiques de Kolliken a été accordée parce que les meilleurs experts de la science et de la géologie ont garanti que la décharge serait sûre « pour toujours ». Le sous-sol était complètement étanche, a-t-on dit, et la pollution des eaux souterraines a été exclue. Quelques années seulement après le stockage, des substances toxiques ont pénétré dans l'eau potable. Nous connaissons la suite de l'histoire, la décharge a dû être assainie à grands frais pour un bon demi-milliard. Les meilleurs experts avaient donc tort ! Comme dans d'autres cas.

C'est précisément la raison pour laquelle la possibilité de récupérer des ressources doit être garantie, et ce, sans grand effort, comme il est écrit dans la loi. En principe, le concept actuel n'est pas conçu pour être récupéré. Les fûts contenant des déchets hautement radioactifs, qui pèsent plus de 20 tonnes, sont stockés par dizaines à une profondeur de 800 m successivement dans des tunnels de plusieurs centaines de mètres de long et de seulement 3 m de diamètre et immédiatement remplis de bentonite. Peu de temps après le stockage, il n'est pas réaliste de récupérer ces conteneurs d'une géométrie qui ressemble à un spaghetti de 1 mètre de long avec un effort raisonnable.

**Avec le concept actuel de stockage des déchets nucléaires, nous ne résolvons pas le problème des générations futures – nous le créons !**

La sécurité quant à la récupération n'est pas garantie. Même la terminologie modifiée de Nagra n'aide pas à cacher les lacunes.

**Tous les Suisses doivent prendre leurs responsabilités ! Aucun dépôt ne peut être construit sans les gens !**

**Harald Jenny** : La décision de localisation, avec ses énormes conséquences pour la région touchée, ne doit pas être prise sans un référendum démocratique. Les cantons et les communes d'implantation ont été privés de leur droit de veto. Cela va à l'encontre des principes démocratiques de la Suisse. Raison de plus pour qu'un projet de cette ampleur soit voté démocratiquement non seulement par le Parlement, mais aussi par la population de toute la Suisse. S'il n'y a plus de droit de veto au niveau régional, où les personnes concernées doivent vivre avec les conséquences, et au niveau cantonal, c'est donc l'ensemble de la population suisse est appelée à se faire sa propre opinion et à assumer ses responsabilités en votant pour ou contre un dépôt dans des zones densément peuplées.

**Manifestation à Bülach le 19 novembre à 17 h**

**Karin Joss** : Les habitants de Stadel n'ont pas leur mot à dire. Il ne reste plus qu'à participer à une organisation citoyenne et à résister civilement. Nous prévoyons une manifestation pacifique le 19 novembre à Bülach. Des voix se sont déjà élevées pour que cela cesse. Mais il s'agit d'un moyen ancré et démocratique, et quiconque le remet en question remet en question l'État de droit.

Le rassemblement aura lieu à partir de 17 heures devant la Stadthalle Bülach, Allmendstrasse 8. Ensuite, à 18h30, l'assemblée plénière de la conférence régionale débutera au même endroit.

## **Conclusion**

**Harald Jenny** : Il s'agit dans ce projet d'anticiper un avenir extrêmement lointain ensemble ! Il faut bien évidemment protéger au mieux ces déchets qui malheureusement existent aujourd'hui. Il s'agit par contre de les garder et de poursuivre l'effort pour les rendre inoffensifs. Enterrer et oublier en dépensant des milliards de CHF pour rien n'est pas la solution. Une telle décharge finira par fuir et représente un risque immense pour un éventuel assainissement.

LE PEUPLE SUISSE DOIT POUVOIR, PAR LE BIAIS D'UNE VOTATION, EXPRIMER SON OPINION A PROPOS UN TEL PROJET. UNE DÉCISION D'UNE PORTÉE DE 1 MILLION D'ANNÉES APPARTIENT AU PEUPLE SUISSE !

Pour plus d'informations :

Harald Jenny 079 435 11 80

Martina Munz 079 744 44 10

Karin Joss 079 468 41 16

Thomas Feer 079 533 47 45